



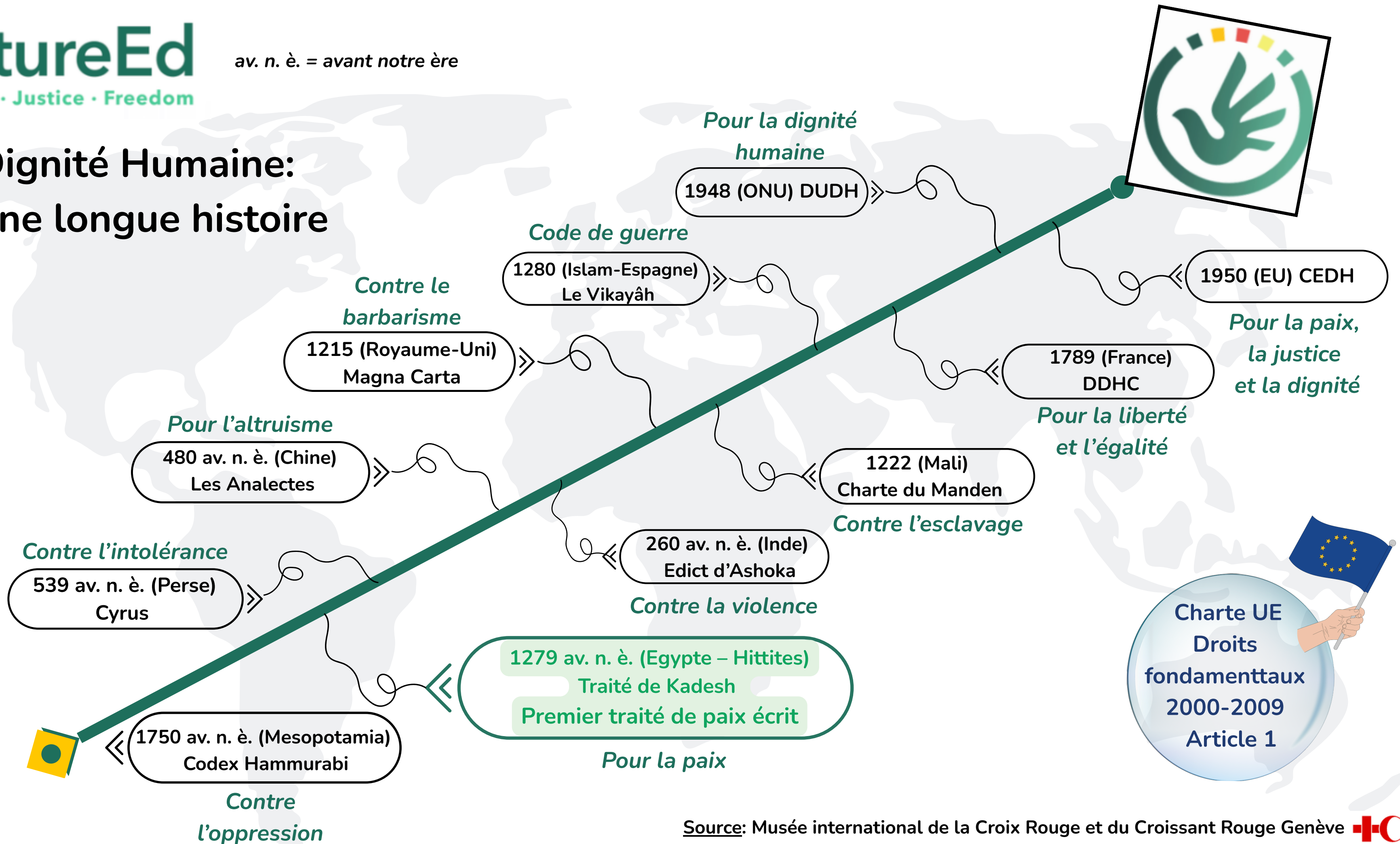
Comprendre l'Ecosystème des Droits Humains

PARTIE I Fondations



Co-funded by the
European Union

Dignité Humaine: une longue histoire

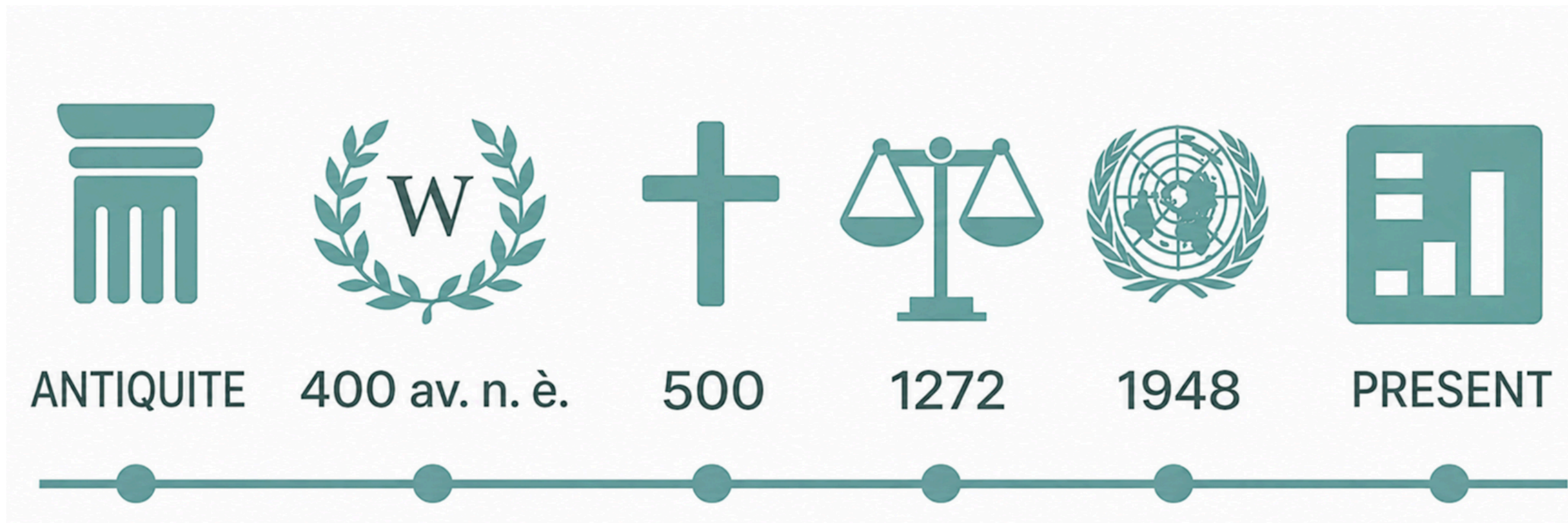


Dignité Humaine : racines multiculturelles d'un concept universel



Exemples (liste non exhaustive) !!!

Dignité Humaine à travers les âges en Europe



La Constitution fédérale suisse stipule que la législation doit respecter la dignité de tous les êtres vivants

Dignité Humaine, pierre angulaire de tous les droits

DUDH
Droits de l'homme
1948
Préambule,
Article 1

PIDCP,
PIDESC
Droits Sociaux
1966
Préambule

CAT
Contre la
torture
1984
Préambule

CDE
Droits de l'enfant
1989
Préambule

CDPH
Droit des
personnes
handicapées
2006
Article 1



“La dignité inhérente” = Fondement des droits



*De par sa nature, chaque personne possède
une dignité inconditionnelle et inaliénable.
Elle ne peut être perdue ni retirée.*



Charte UE
Droits
fondamentaux
2000-2009
Article 1

Concept moderne de la Dignité Humaine

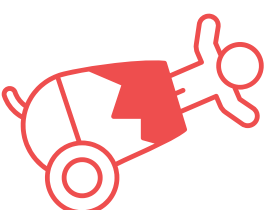


Tensions entre
protection et autonomie

CoE Campagne Libre de parler, en sécurité pour apprendre

Protéger la dignité signifie :

- ne jamais traiter les personnes comme des objets,
 - garantir leur liberté de vivre authentiquement,
 - cultiver le respect réciproque comme pierre angulaire de la coexistence démocratique
-
- Cultiver la reconnaissance mutuelle, la dignité et la participation démocratique
 - Faire l'expérience du respect et de l'estime sociale





Comprendre l'Ecosystème des Droits Humains

PARTIE II Institutions



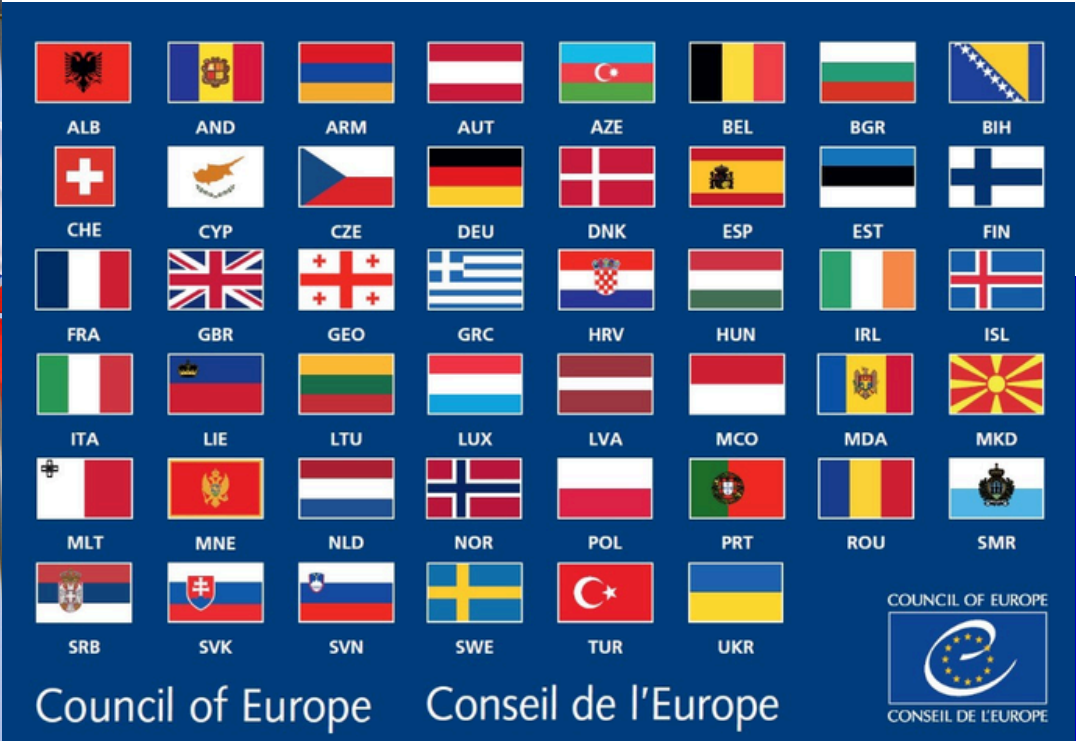
Co-funded by the
European Union

Nombre de pays par institutions (septembre 2026)

Nations Unies
(ONU) 193 pays



Conseil de l'Europe
(CdE) 46 pays



Union
Européenne
(UE) 27 pays



LOIS SOUPLES & LOIS STRICTES



ONU CdE
OECD WHO

Normes et principes internationaux
(Traités, conventions, recommandations)

Loi UE
primaire

Autorité suprême: Traités, Charte
(TUE, TFUE, Charte des droits fondamentaux, ...)

Loi UE
secondaire

Règlements, directives, décisions, interprétations:
pleinement contraignant ou contraignant quant aux objectifs
et aux destinataires (RGPD, CSRD, loi sur l'IA, aides d'État, ...)

Constitutions nationales

Législations nationales

Jurisprudence

(excepté celle de la Cour de Justice Européenne)

Normes générales locales et actes administratifs

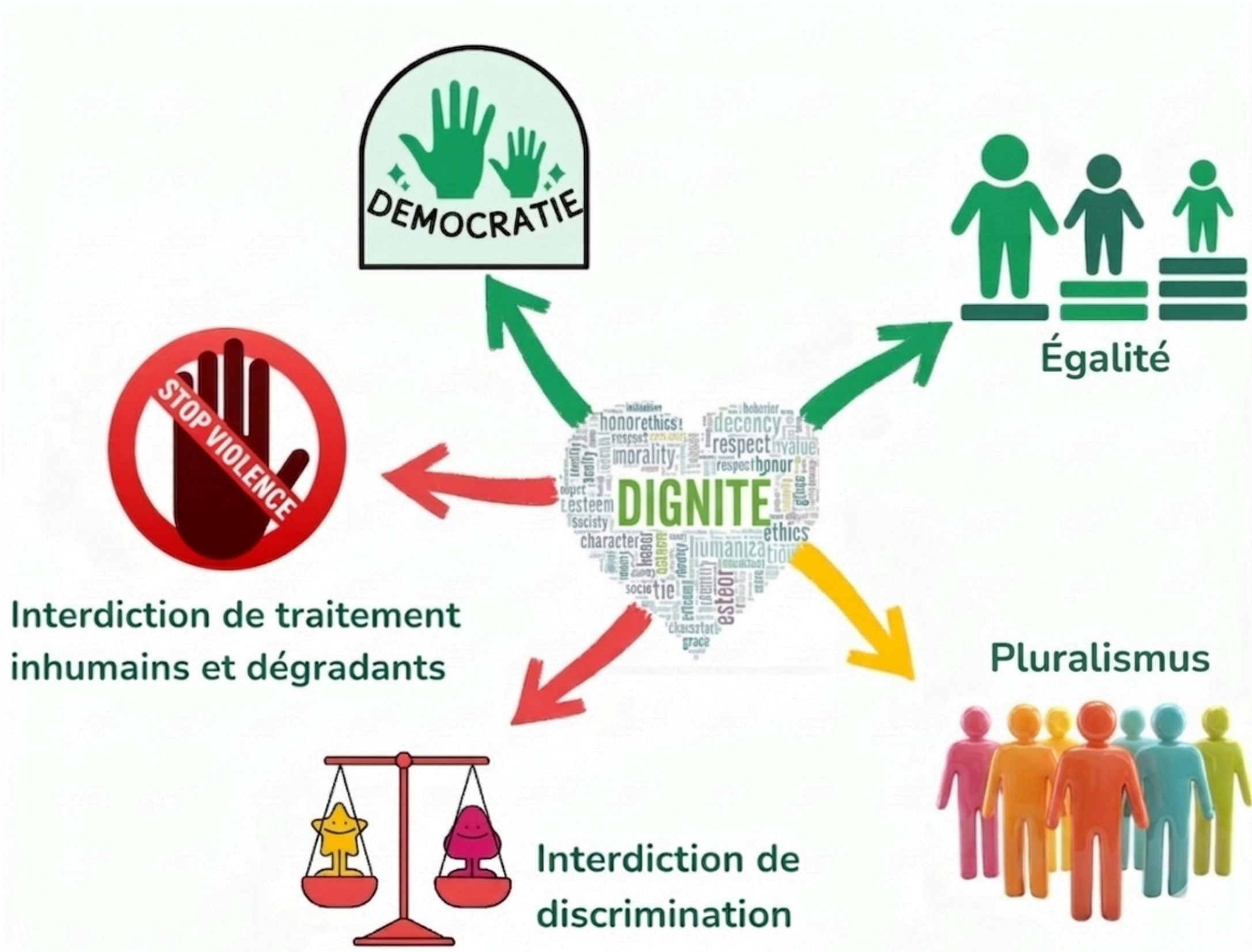
LOIS STRICTES

« Ce qui est légal n'est pas toujours légitime, au-dessus de la loi se trouve la Constitution, au-dessus des lois se trouve l'humanité. » R. Debray (1998)



Humain, Humus, Humilité

Principes éthiques directeurs



Les droits de l'homme ne servent pas à imposer des normes morales fixes, mais à offrir des orientations éthiques fondées sur des valeurs communes et « sur la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité »



Faites pleuvoir, briller et vivre



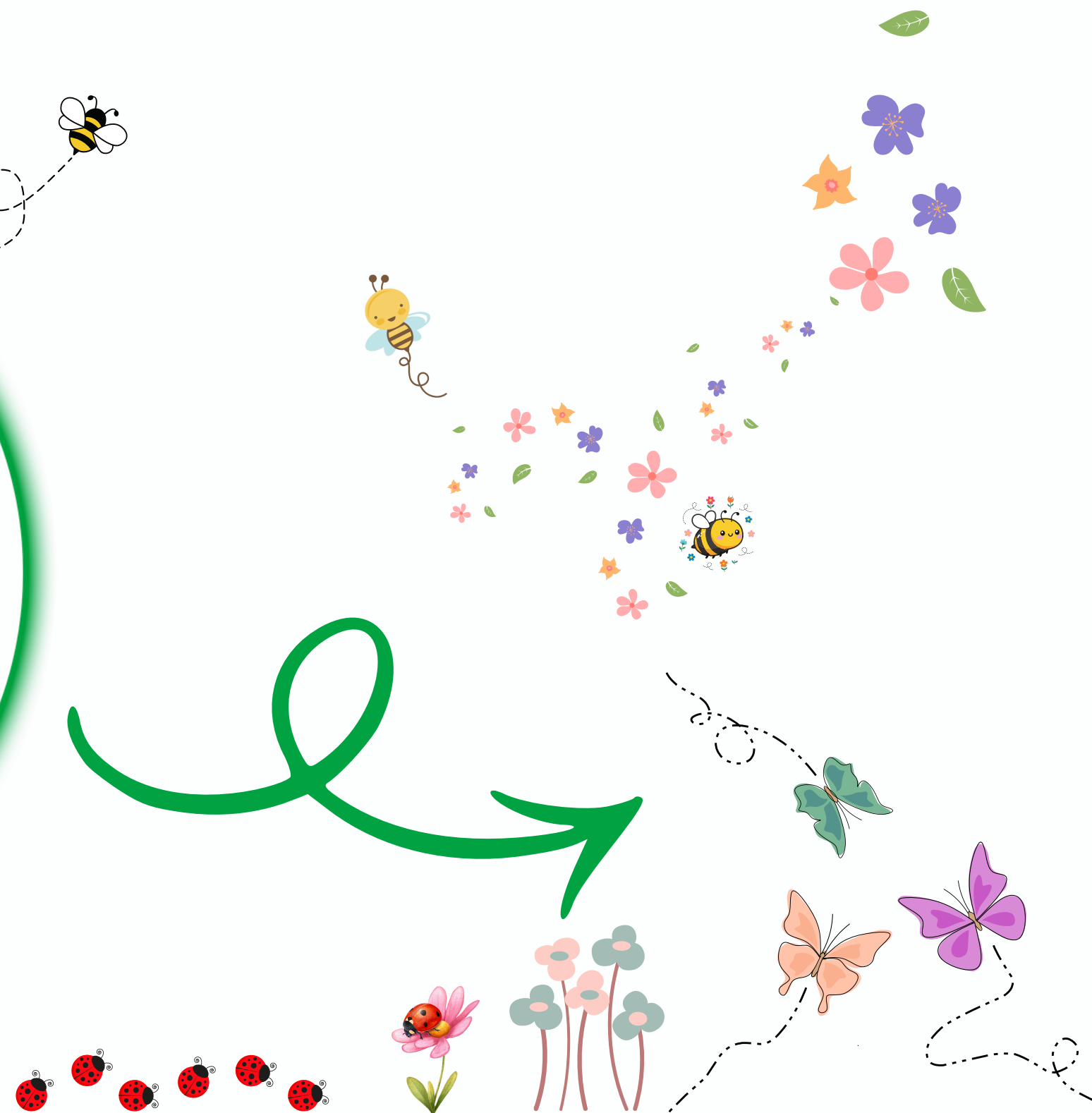
Les droits humains doivent être cultivés comme un système vivant, la société civile façonnant les normes qui défendent la dignité.



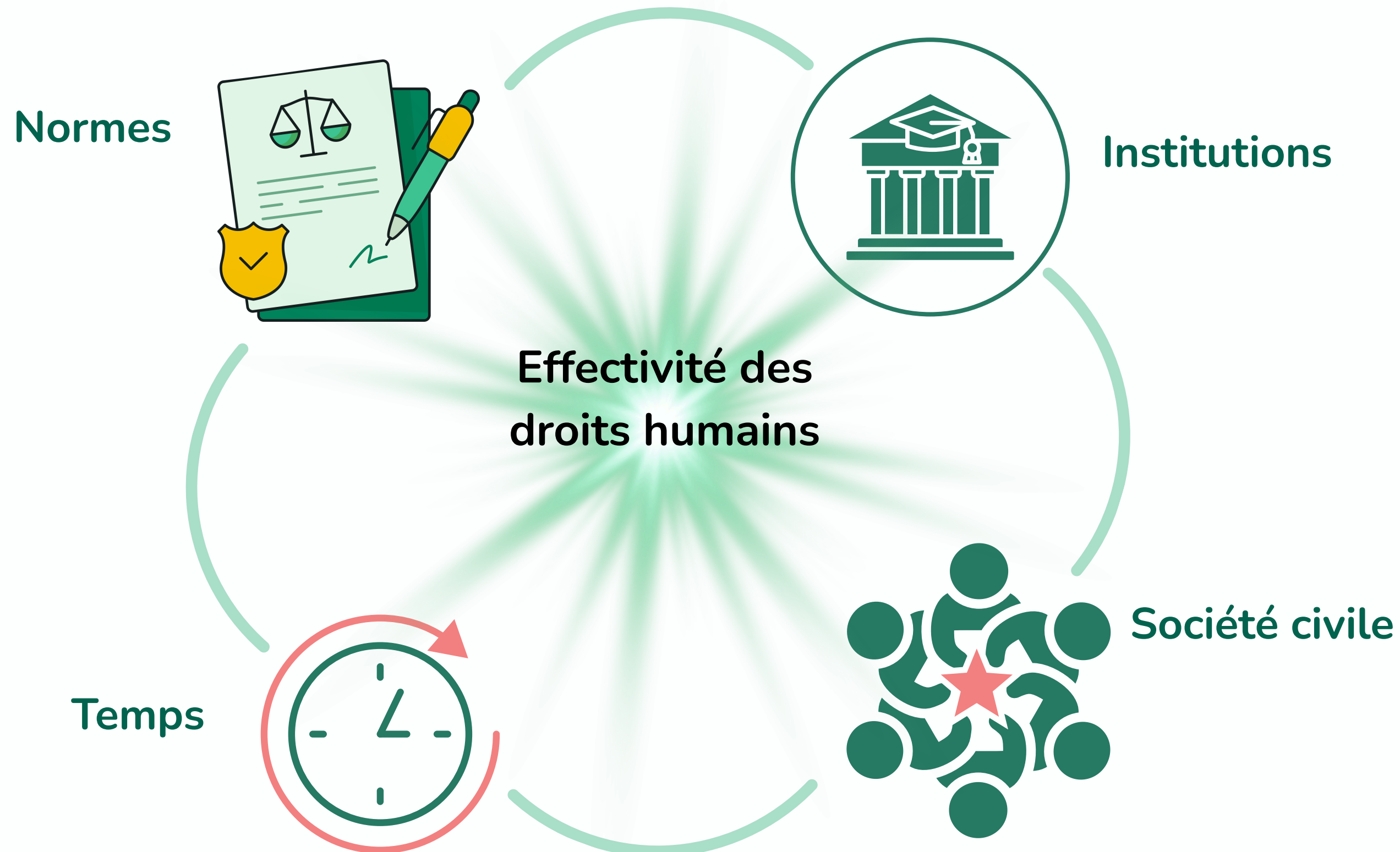
Droits humains



Humain, Humus, Humilité



Ecosystème des droits humains



Les droits humains sont effectifs moins par le droit international et le droit de l'UE que par les dynamiques politiques et sociales.



Liberté de la presse
Divergence non étouffée
Quête de vérité

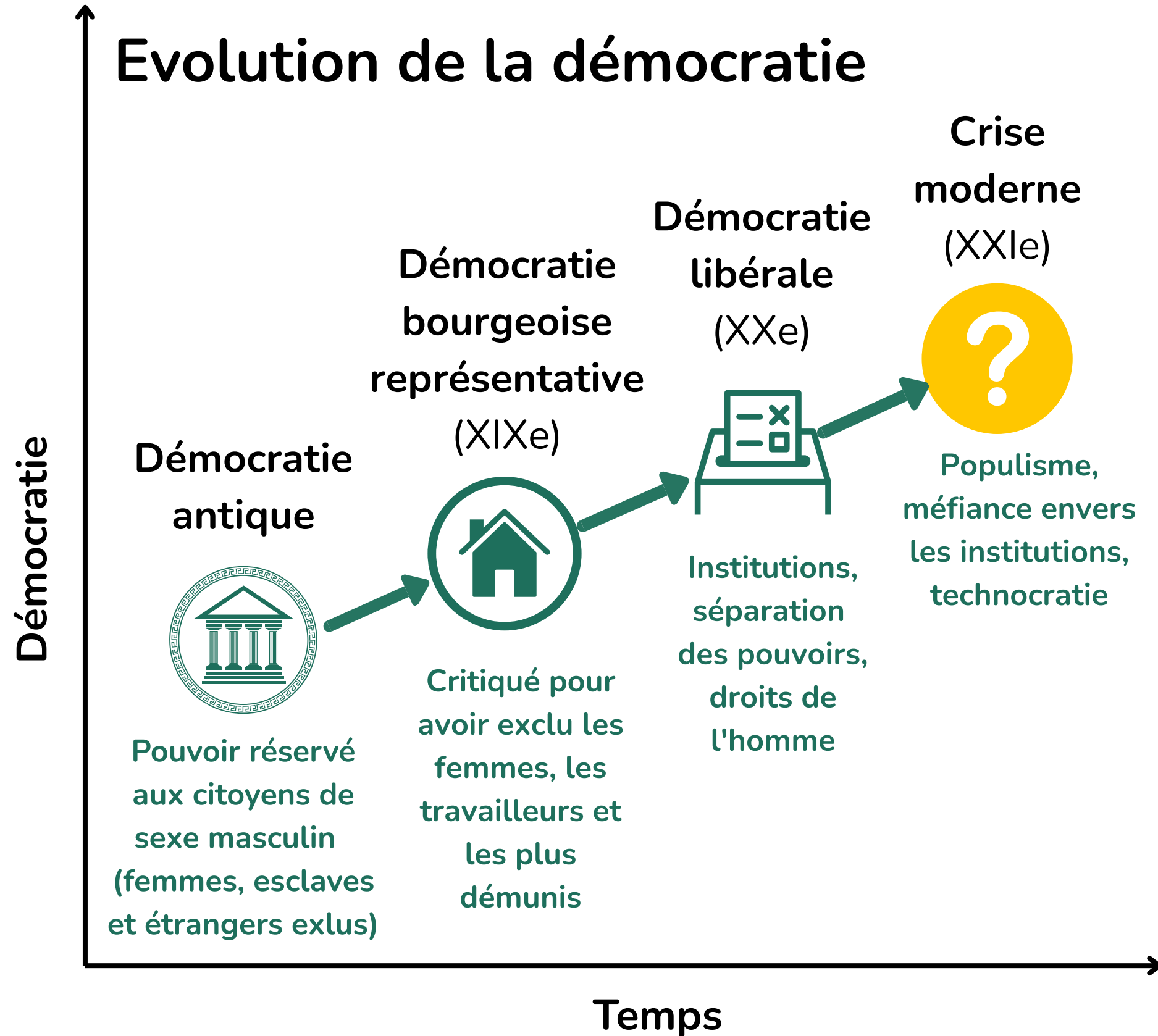


Comprendre l'Ecosystème des Droits Humains

PARTIE III Evolutions



Co-funded by the
European Union



Nouvelles formes de débat



Démocratie délibérative

Prise de décision publique par le biais d'un débat citoyen structuré



Démocratie radicale

Accueille le conflit à bras ouvert et défie les hiérarchies sociales.



Epistocratie

Un gouvernement dirigé par des experts ; qui privilégie les électeurs bien informés



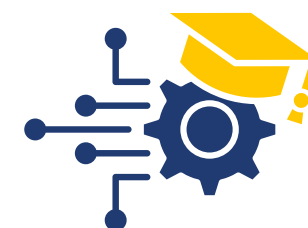
Assemblées citoyennes

Des citoyens tirés au sort débattent et façonnent les politiques



Désobéissance civile

La résistance civile non violente corrige les défaillances du système face à l'injustice.



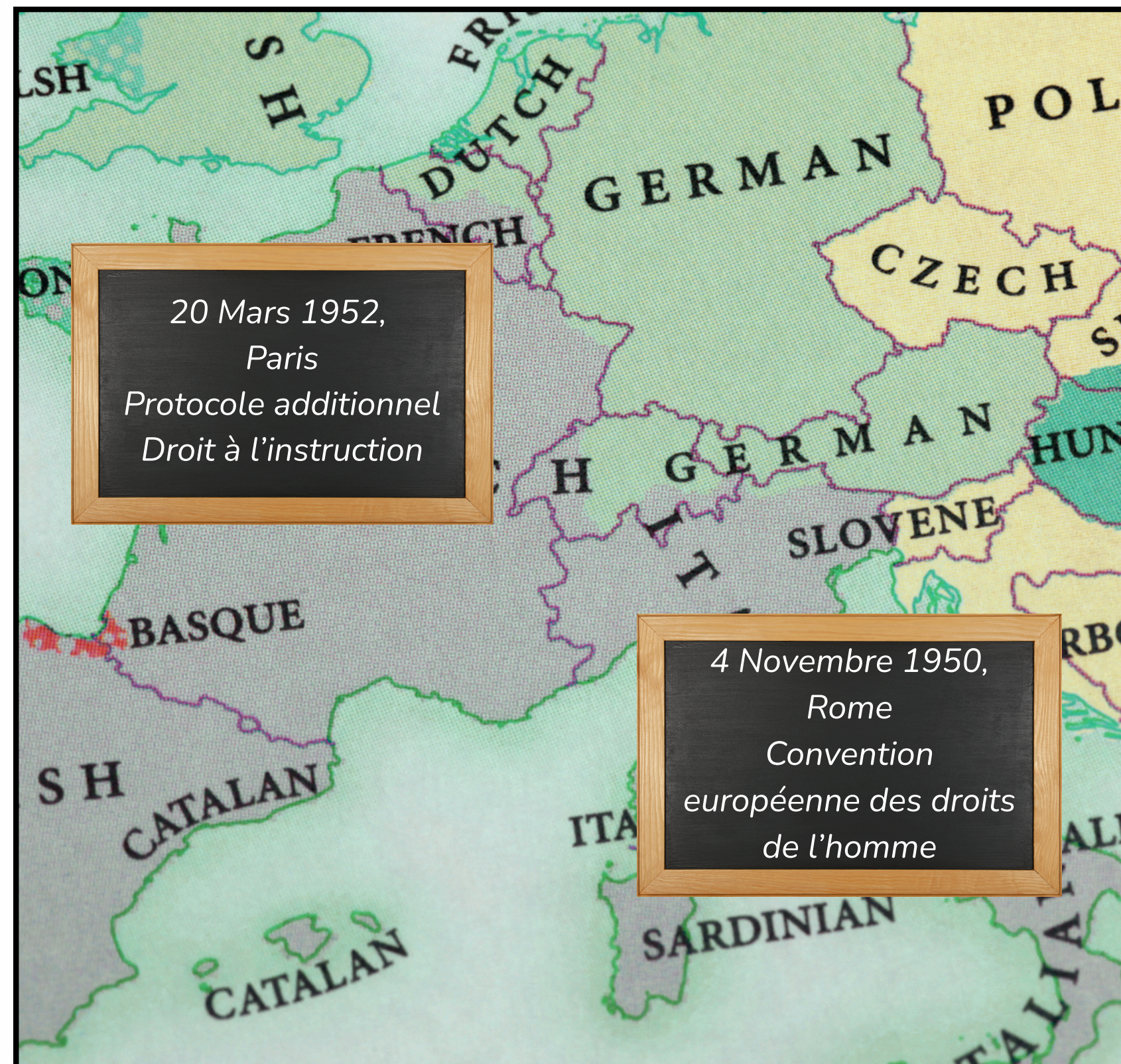
Démocratie technique

Façonner ensemble la technologie au lieu de la consommer passivement

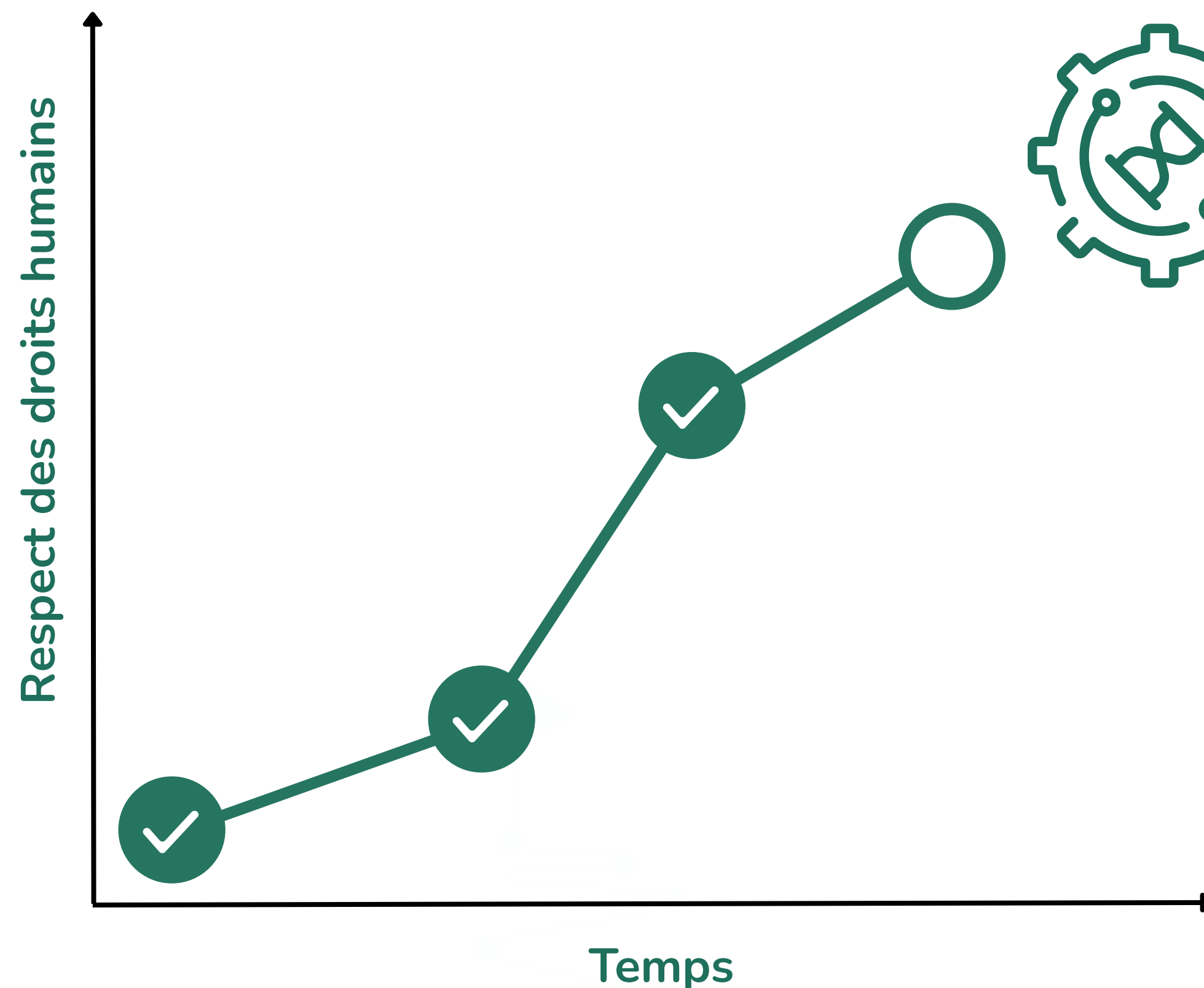
Article 2 du Protocole N° 1 Droit à l'instruction

Nul ne peut se voir refuser le droit à l'instruction. L'État, dans l'exercice des fonctions qu'il assumera dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, respectera le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques.

COMPROMIS



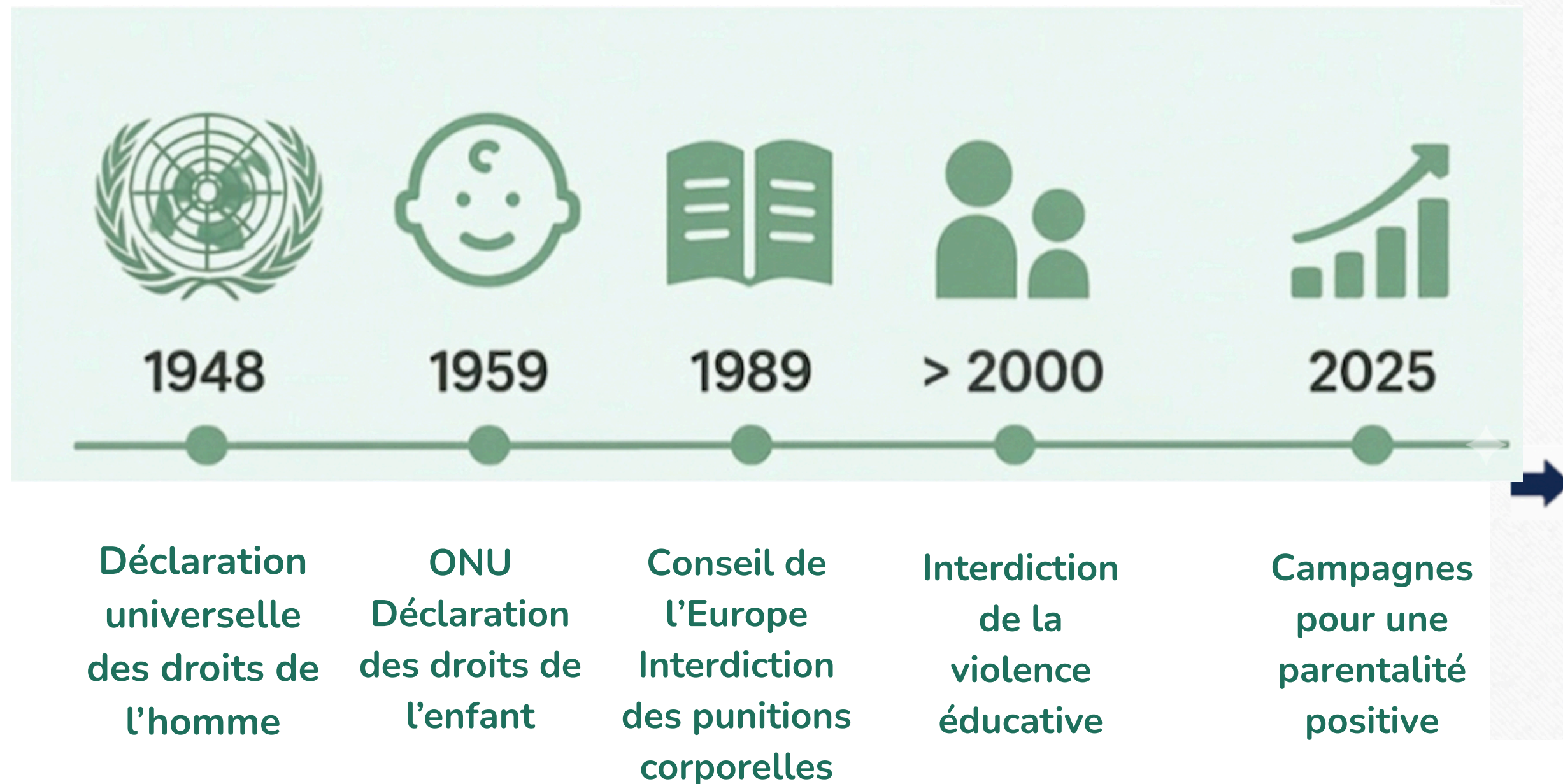
La norme légale ne peut jamais régresser



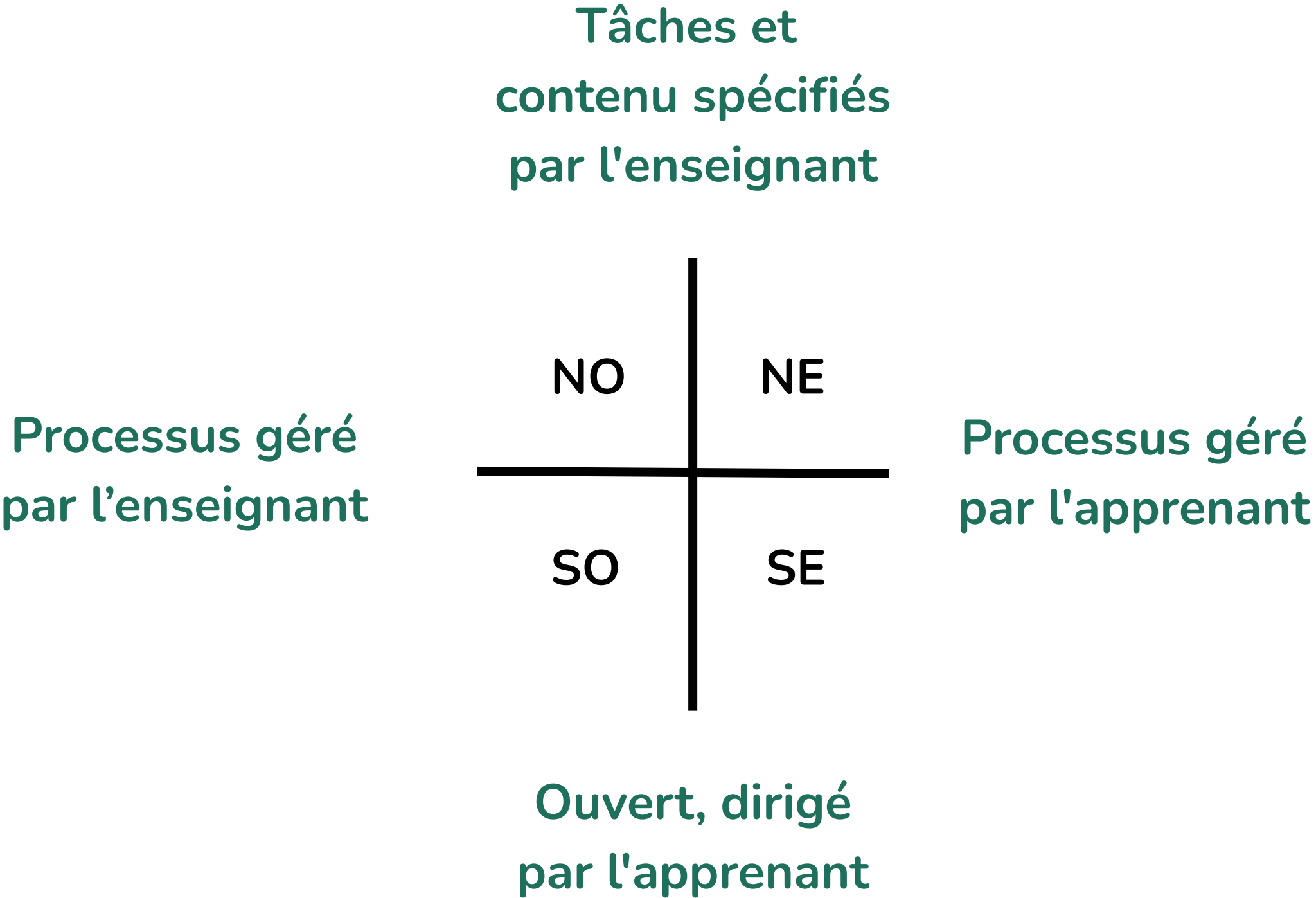
Doctrine de l'*instrument vivant*
Principe de non-régression inhérent
au système de la CEDH (UE)



De 1948 à ce jour: Vers une éducation sans violence



Vers une approche éducative alignée avec les droits ?



Vers une approche éducative alignée avec les droits ?

Tâches et contenu
spécifiés par
l'enseignant

NO

NE

Processus
géré par
l'enseignant

SO

SE

Processus
géré par
l'apprenant

Ouvert,
dirigé par
l'apprenant

Votre pratique ou votre expérience pédagogique est-elle
pleinement conforme aux droits fondamentaux ?

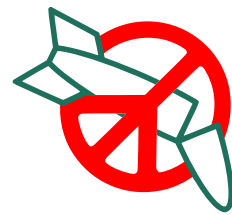
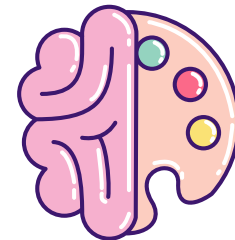
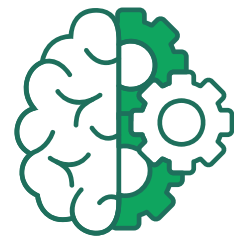
Votre pratique ou votre expérience est-elle :

- respectueuse de l'autonomie,
- structurée et participative ou
- plutôt axée sur le contrôle ?

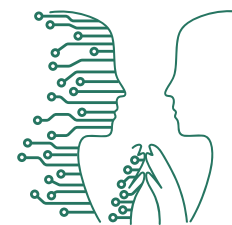
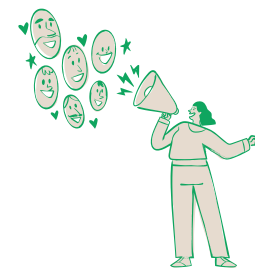
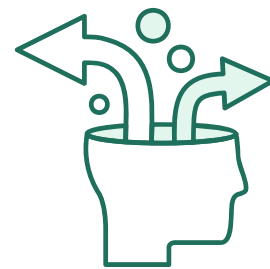
Faites le test, quel est votre score ?

Sondage en ligne en cours d'élaboration

Droit à l'instruction ?



freedom



Extrait des débats fondateurs sur le droit à l'instruction (CdE 1950-1952)

*En la matière, il n'y a, à mon sens, qu'un seul droit qui puisse véritablement être qualifié de fondamental : c'est le droit de chaque **enfant** d'avoir accès à la culture, d'être élevé dans un climat de liberté, sans doctrine ni dogme, afin qu'il puisse devenir un individu mûr et libre.*

Et aujourd'hui ?
Et si nous disions **personne**
au lieu *d'enfant* ?